

COMMENT

S'INSCRIRE

EN LIGNE

SUR LES LISTES

ÉLECTORALES ?



01

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse www.demarches.interieur.gouv.fr dans la rubrique « Élections »

02

Identifiez-vous ou créez **votre compte** sur www.service-public.fr ou via **FranceConnect**

03

Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire

04

Fournissez les pièces justificatives demandées



Le site www.demarches.interieur.gouv.fr est accessible en français

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR